



APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter en CDD de 7 mois à temps partiel, à pourvoir dans les meilleurs délais :

Un Formateur (H/F) **en expression et communication en milieu professionnel (Rome : K2111)**

Missions principales :

Sous la responsabilité de la Responsable du service formation de la CAP-NC, la personne retenue sera chargée de :

- Participer à la préparation des apprentis aux examens en suivant le processus pédagogique défini par les référentiels de formation en vigueur concernant les matières d'expression écrite / orale et communication professionnelle :
 - ✓ Connaître et maîtriser le référentiel rénové du CAP en communication professionnelle ainsi que les modalités d'enseignement ;
 - ✓ Traduire le référentiel en séquences pédagogiques en réalisant les supports pédagogiques nécessaires ;
 - ✓ Définir les moyens nécessaires et assurer leur gestion ;
 - ✓ Rédiger les évaluations et procéder aux évaluations nécessaires des acquis.
- Veiller à un suivi des apprentis au CFA (Centre de Formation des Apprentis) et en entreprise ;
- Participer à l'organisation des examens ;
- Contribuer à la vie du centre de formation.

Profil souhaité :

- Bac+3 littéraire/communication et expérience professionnelle indispensable dans un poste similaire ;
- Habilitation aux UC (Unité capitalisables) serait appréciée ;
- Grande capacité d'organisation d'écoute et aisance pédagogique ;
- Capacité à gérer un groupe d'adultes / jeunes adultes éloignés de l'emploi.

Poste basé à Nouméa avec déplacements ponctuels dans le Grand Nouméa.

Offre détaillée disponible sur : <https://www.cap-nc.nc> ou sur notre compte 

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent adresser au plus tard le **vendredi 27 mai 2022 à 16h00**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail rh@cap-nc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) avec les prétentions salariales.

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.

Les personnes retenues sur dossier seront invitées à se présenter au siège de la CAP-NC à Nouméa pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cette offre d'emploi.

Le Président, Gérard PASCO

